Journée de l'économie
Discours présidentiel
Vendredi 31 août 2018

Seul le discours prononcé fait foi.

La Suisse entre mondialisation et cloisonnement

Le commerce mondial est au banc d'essai – la Suisse doit jouer ses atouts

Heinz Karrer, président d'economiesuisse

Excellences,
Mesdames et Messieurs les Conseillers aux États, Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers représentants et représentantes de nos membres,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à la Journée de l'économie 2018 et me réjouis que vous soyez venus aussi nombreux. Vous, les représentants des milieux économiques et politiques, manifestez ainsi votre attachement à notre organisation, ce dont je vous remercie.

Défiance à l'égard de la libéralisation du commerce mondial

Il y a tout juste six mois, l'administration américaine a annoncé des surtaxes sur les importations d'aluminium et d'acier. Seulement deux semaines plus tard, le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine s'est intensifié. L'UE a aussi choisi de faire front à son principal partenaire commercial. Depuis, les nouvelles surtaxes et contre-mesures se succèdent à grande vitesse et aucune désescalade n'est en vue.

Il y a un mois environ, l'arrangement commercial entre le président américain Donald Trump et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a, dans un premier temps, apporté un certain soulagement. Ne visant qu'un accord limité pour la suppression de droits de douane sur des produits industriels, ces entretiens ne sauraient se substituer au projet – gelé – de l'accord global de libre-échange TTIP, mais ils pourraient offrir une base permettant un plus grand rapprochement transatlantique. Bruxelles a en tout cas déjà parlé de réduire les droits de douane dans tous les domaines, un « TTIP light » en quelque sorte. Les obstacles sont toutefois grands et, pour l'heure, rien de concret n'a suivi les déclarations d'intention américaines et européennes. Il est dans intérêt de la Suisse, comme

economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Postfach CH-8032 Zürich
Telefon +41 44 421 35 35
Telefax +41 44 421 34 34

Verband der Schweizer Unternehmen
Fédération des entreprises suisses
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation
www.economiesuisse.ch

c'était le cas pour le TTIP, de suivre attentivement l'évolution et de se préparer à des négociations avec les États-Unis en cas d'entente entre l'UE et les USA.

Jadis, les États-Unis ont façonné le système multilatéral de réglementation du commerce mondial et étaient les garants d'un ordre économique libéral. Aujourd'hui, ils ébranlent les marchés internationaux par leur protectionnisme. La politique d'« America first » déstabilise les partenaires commerciaux et freine la croissance. Des relations économiques fructueuses développées au fil des ans sont remises en question.

Aux États-Unis, mais aussi en Europe, la défiance à l'égard de la libéralisation du commerce mondial augmente. Des deux côtés de l'Atlantique, des partis axés sur l'isolationnisme et le nationalisme ont le vent en poupe.

Force est de constater que le commerce mondial se trouve à la croisée des chemins et, avec lui, la mondialisation de l'économie. Le vent a tourné. Commerce international et marchés ouverts, multilatéralisme et espaces de libre-échange : ce qui était considéré – encore récemment – comme une recette pour la paix et la prospérité est aujourd'hui remis en question, plus ouvertement que jamais.

Rôle sous-estimé de la mondialisation

Pourtant, l'effet économique du libre-échange est incontesté : il génère la prospérité. L'ouverture des marchés pour les biens, services et capitaux favorise le commerce entre les pays, étend les marchés et intensifie la concurrence entre les entreprises, renforçant l'efficacité et la productivité globale de l'économie. Ainsi, le PIB mondial a sextuplé depuis 1950, mais les économies ouvertes se sont mieux développées que les économies fermées.

La prospérité de notre pays repose essentiellement sur ses exportations et importations – c'est-à-dire sur les activités internationales florissantes des entreprises suisses. Ces dernières ont créé des centaines de milliers d'emplois ici comme à l'étranger et sont la source d'importants revenus pour la population locale. Dans les pays émergents et en développement notamment, les entreprises suisses contribuent de manière significative à l'évolution économique. Grâce à l'interconnexion mondiale, de vastes pans de la population mondiale ont été arrachés à la pauvreté.

Prospères grâce à la mondialisation

Alors que la mondialisation a contribué à améliorer le niveau de vie dans le monde entier, la crainte d'un chômage massif et d'une inégalité croissante est grande, surtout dans les pays industrialisés. Pourtant, les faits sont sans appel : la mondialisation fait de nombreux gagnants.

Il y a certes aussi des perdants, notamment des personnes peu qualifiées dans les pays industrialisés sans mesures de compensation sociale. Toutefois, le marché de l'emploi suisse est et reste exempt de tout signe d'une pénurie d'emplois. Bien au contraire : chaque année, le nombre d'emplois créés dépasse celui des emplois supprimés. En Suisse, la mondialisation a favorisé la prospérité pour presque tous les ménages.

Rôle important des entreprises dans l'économie mondialisée

Notre pays joue un rôle essentiel dans la mondialisation. De nombreuses multinationales ont leur siège en Suisse. Elles génèrent près d'un tiers de notre produit intérieur brut, emploient plus de 1,3 million de personnes, font partie des plus gros contribuables et sont des acteurs incontournables de l'innovation et de la recherche.

Avec les multinationales, nos PME font aussi partie des rouages de la mondialisation. D'un côté, les multinationales axées sur les exportations favorisent, au travers des fournisseurs, la croissance dans les branches orientées vers le marché indigène. De l'autre, l'accès aux marchés étrangers offre aux PME un moyen important de diversifier leurs débouchés et se développer. Près de 20 % des PME suisses – 97 000 entreprises – réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

Outre le commerce extérieur, les investissements directs à l'étranger sont aussi un facteur clé de croissance et de prospérité. En 2016, ces capitaux suisses approchaient 1,2 billion de francs, dont presque 80 % investis dans des pays industrialisés et un peu plus de 20 % dans des pays émergents et en développement. Les entreprises suisses emploient plus de deux millions de personnes dans le monde entier. Plus de 800 000 de ces emplois se trouvent hors d'Europe et d'Amérique du Nord, dans des pays émergents et en développement, contribuant à y accroître la prospérité.

La mondialisation comme défi pour l'environnement et la société

La mondialisation doit relever des défis de taille. Entre autres parce que les craintes de tout le spectre politique sont projetées sur elle.

Un premier point critiqué est l'impact environnemental. Il est vrai que l'accroissement des échanges commerciaux renforce directement certaines nuisances dues, par exemple, au transport ou à la production. Néanmoins, les marchés ouverts favorisent aussi une diffusion rapide dans le monde entier de nouvelles technologies plus efficaces qui réduisent les dégradations de l'environnement. Ainsi, l'économie suisse exporte son savoir-faire en matière d'efficacité énergétique dans le monde entier, contribuant à faire baisser l'impact environnemental ou – du moins – à ralentir sa progression.

Un second point critiqué concerne la souveraineté des États-nations. Le fait que les décisions politiques soient toujours plus souvent prises à l'échelle internationale crée parfois un sentiment de dépossession dans les sociétés démocratiques. Dans le contexte de la mondialisation, être souverain signifie mettre en balance consciemment des solutions nationales autonomes et la coopération internationale. De nombreux défis comme les changements climatiques, les pandémies, la corruption ou le commerce illégal ne peuvent être maîtrisés en ordre dispersé, mais nécessitent une démarche internationale concertée.

Saisir les opportunités de la mondialisation

Pour notre pays interconnecté à l'échelle mondiale, les normes et accords internationaux ainsi que leur respect et donc la sécurité juridique dans les relations d'affaires internationales revêtent par conséquent un intérêt particulier. Une implication active dans les organisations internationales et le renforcement du droit international améliorent la position de notre petit État. Les outils à notre disposition ne sont ni le pouvoir de marché ni la puissance militaire, mais l'influence sur la politique économique internationale – en participant au développement des conditions-cadre internationales.

La croissance se maintient pour l'instant, mais les signes de détérioration se multiplient

La Suisse est l'un des trois pays les plus globalisés au monde. Notre développement économique est donc étroitement lié à l'épanouissement de l'économie mondiale, dont les perspectives s'assombrissent malheureusement suite à la politique isolationniste de différents pays occidentaux. Début 2018, sa progression est restée nettement inférieur à celle de l'année dernière. Pour cette année et l'année prochaine, le FMI et l'OCDE prévoient une croissance d'à peine 4 %, mais les risques susceptibles de la faire fléchir ont augmenté.

Pour l'heure, la croissance solide de l'économie suisse se maintient. Les signes d'un léger ralentissement se multiplient pourtant là aussi. La résurgence de la crise de la dette en Europe, l'intensification du différend commercial et les conséquences incertaines d'un abandon de la politique monétaire ultra-expansive inquiètent les marchés et compliquent la planification des entreprises. Dès lors, il faut s'attendre à une croissance de 2,3 % ou 2,4 % pour 2018, de 1,7 % à 2,0 % pour 2019.

Le franc reste relativement cher. La Banque nationale suisse (BNS) maintient donc la ligne expansive de sa politique monétaire et les intérêts négatifs. Elle poursuivra ses interventions sur le marché des changes en cas de besoin. Elle souhaite ainsi stabiliser l'évolution des prix et soutenir l'activité économique. À cette fin, la BNS doit pouvoir mener sa politique monétaire indépendamment des diverses aspirations politiques. Nous saluons donc le rejet clair de l'initiative « Monnaie pleine » par le peuple, qui est également une preuve de confiance dans la politique monétaire indépendante de la Banque nationale suisse.

La Suisse perd de sa compétitivité, mais reste championne mondiale de l'innovation

Grâce à deux études publiées récemment, j'aimerais illustrer l'importance qu'ont de bonnes conditions-cadre indigènes dans la compétition économique mondiale.

Dans le Global Innovation Index 2018 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la Suisse est sacrée économie la plus innovante au monde pour la septième fois consécutive. Toutefois, l'étude déplore qu'il soit encore et toujours inutilement difficile en Suisse de fonder une entreprise ou d'accéder à du capital-risque. Elle mentionne aussi une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, surtout dans les disciplines scientifiques et techniques.

Dans l'IMD World Competitiveness Ranking 2018, la compétitivité de la Suisse accuse une baisse sensible, chutant de la deuxième à la cinquième place. Une croissance comparativement faible de l'économie et de l'emploi ainsi qu'un repli de l'excédent de la balance commerciale et des investissements internationaux y ont contribué. Le rejet de la réforme de l'imposition des entreprises III, l'avenir incertain des relations avec l'UE ou encore le refus de la réforme de la prévoyance vieillesse ont sans doute créé une grande incertitude chez les acteurs du marché. Il faut maintenant empoigner ces problèmes et élaborer des solutions capables de rallier une majorité, c'est-à-dire créer de la sécurité et accroître l'attrait de notre laboratoire d'idées et pôle économique.

La politique économique extérieure des États-Unis défie les pays industriels

En même temps, la Suisse doit user de tous les moyens légaux disponibles pour sauvegarder ses intérêts dans l'économie mondiale. À juste titre, notre pays se défend ainsi contre les surtaxes américaines et a engagé une procédure de règlement des différends auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En réaction à la protection douanière des États-Unis, l'Union européenne a également introduit des droits à l'importation sur l'acier, ce qui affecte aussi des entreprises suisses. Presque 95 % de nos exportations d'acier dans les catégories de produits concernées sont destinés à des pays de l'UE. Cela aggrave encore l'insécurité juridique pour les entreprises.

Malgré l'arrangement commercial évoqué précédemment, les États-Unis et l'UE n'ont pas encore supprimé ces surtaxes sur l'acier et l'aluminium. La Suisse doit suivre attentivement l'évolution, car si cet arrangement devait ouvrir la voie à des négociations pour un accord global de libre-échange, nous devrons rapidement trouver des solutions afin de nous y rattacher.

Déception à la Conférence ministérielle de l'OMC et au sommet du G7

Du début de la crise financière en 2007 à fin 2016, les États du G20 ont introduit plus de 1260 nouvelles entraves au commerce. De nombreux pays ont certes porté plainte devant l'OMC contre les nouveaux droits de douane, mais la faiblesse de l'OMC avec ses nombreux membres – désormais 164 – empêche pratiquement tout consensus. Cela s'est aussi confirmé lors de la Conférence ministérielle de l'OMC fin 2017 à Buenos Aires : les États membres ne sont même pas parvenus à s'entendre sur une déclaration commune de clôture. Les sérieuses difficultés dans les relations entre les plus grands pays industrialisés sont également apparues au grand jour lors du sommet du G7 début juin au Québec, où les États-Unis ont refusé d'approuver la déclaration finale.

Sanctions américaines contre l'Iran – conséquences pour le monde entier

Après leur retrait de l'accord nucléaire, les États-Unis veulent promulguer dès le 4 novembre au plus tard des sanctions économiques contre l'Iran – avec des répercussions pour les pays et entreprises du monde entier, placés devant le choix de faire des affaires soit avec l'Iran, soit avec les États-Unis. Rarissimes seront sans doute ceux à se détourner des USA. Les entreprises suisses doivent elles aussi se demander si elles veulent maintenir leurs activités en Iran. Pour certaines, un départ serait douloureux, mais une opposition aux sanctions les exposerait à des amendes, voire à une exclusion du marché américain ou – pour celles qui n'y sont pas encore présentes – à l'impossibilité d'y accéder.

Priorité stratégique du développement des accords bilatéraux

Comme tant d'autres petits marchés, la Suisse fait partie des pays où le commerce extérieur représente une grande part du produit intérieur brut. Nos entreprises réalisent près de 40 % de leur valeur ajoutée brute avec l'exportation de biens et services. Cela montre à quel point un accès direct aux marchés mondiaux est important pour elles.

Nos liens économiques avec l'Union européenne reposent essentiellement sur l'accord de libre-échange de 1972 et les accords bilatéraux I et II. Jusqu'ici, la Suisse a beaucoup bénéficié de la voie bilatérale. La développer plus avant doit donc être une priorité stratégique.

Pour exploiter pleinement le potentiel des relations Suisse-UE dans une perspective à plus long terme, il faut de nouveaux accords, par exemple dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et des services TIC. Toutefois, l'UE subordonne tout nouvel accord d'accès à son marché à la conclusion d'un accord-cadre. J'y reviendrai plus tard.

Étant donné que les principaux concurrents des entreprises suisses sont européens, la politique économique extérieure de notre pays doit offrir aux États tiers des conditions d'accès au marché similaires à celles de l'UE. Grâce aux accords de libre-échange, la Suisse parvient à s'affirmer dans le reste du monde.

Ainsi, l'accord de libre-échange avec la Chine a déjà porté ses fruits les trois premières années suivant son entrée en vigueur – et il n'a pas encore déployé tous ses effets. Les entreprises suisses ont vendu chaque année plus de biens et de services à la Chine, qui a pourtant réduit ses importations à l'échelle mondiale. Contrairement à ce que prétend l'Union suisse des paysans, le bénéfice de cet accord de libre-échange est donc important et manifeste.

Aujourd'hui, les négociations délicates avec certains de nos partenaires commerciaux majeurs, crée un risque de se faire distancer par l'UE. Pour éviter cela, il faut moderniser systématiquement les accords de libre-échange en vigueur.

Actualiser l'accord de libre-échange avec le Japon

Mi-juillet 2018, l'Union européenne et le Japon ont signé un accord de libre-échange. Plus important accord bilatéral de l'UE à ce jour, il doit entrer en vigueur en 2019 et supprimera 99 % des droits de douane entre ces deux espaces économiques. Troisième économie nationale après les États-Unis et la Chine, le Japon est un débouché hautement intéressant pour les entreprises européennes. L'Union européenne et le Japon totalisent plus de 600 millions d'habitants.

Ce nouvel accord de libre-échange met sous pression les entreprises suisses sur le marché d'exportation nippon. Dès lors, il faut examiner sans attendre la possibilité d'actualiser l'accord de libre-échange de 2009 entre la Suisse et le Japon, qui renferme le potentiel commercial le plus élevé pour notre pays, après les États-Unis, l'Union européenne et la Chine. Pour les investissements directs suisses à l'étranger, le Japon occupe d'ores et déjà la sixième place.

Actualiser l'accord économique et commercial avec le Canada

L'accord économique et commercial global (AECG) entre l'UE et le Canada est entré en vigueur il y a tout juste un an – sous réserve de ratification par chacun des 28 États membres de l'UE. Une fois pleinement appliqué, il affranchira les entreprises européennes de 99 % des droits de douane, renforçant leur compétitivité sur le vaste marché canadien, et leur permettra d'accéder aux marchés publics sur place.

Depuis 2009, la Suisse et le Canada entretiennent d'étroites relations économiques dans le cadre de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'AELE. Notre pays est l'un des dix principaux investisseurs étrangers au Canada. En 2015, des entreprises suisses y employaient plus de 34 000 personnes. En tant que membre de l'AELE, la Suisse doit œuvrer à une mise à jour de l'accord de libre-échange avec le Canada.

Maintenir l'accès au marché malgré le Brexit

En prévision de la sortie des Britanniques de l'UE à la fin mars 2019, la Suisse doit tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité du droit dans les relations économiques bilatérales avec le Royaume-Uni et maintenir l'accès actuel – qui est excellent – à son marché. Un accord global de libre-échange est ici le moyen approprié. Un accord doit impérativement être prêt avant le Brexit. À défaut, il convient d'établir un régime de transition.

Accords bilatéraux – et leur développement – décisifs pour l'économie

Les accords bilatéraux et leur développement sont absolument essentiels pour l'économie suisse, comme le confirme un sondage représentatif mené il y a deux mois. Environ 80 % des entreprises comptant plus de 20 employés espèrent un développement des accords bilatéraux et soutiennent en principe un accord-cadre institutionnel.

Selon les entreprises suisses, renoncer à développer les accords bilatéraux avec l'UE menacerait notre place économique. Les accords négociés bénéficieront encore quelques années à la Suisse, mais au-delà, l'accès au marché de l'UE risque de se détériorer progressivement et notre pays risque de se

faire distancer sur la scène internationale. Les entreprises rejettent totalement l'idée d'une résiliation des accords bilatéraux et de nouvelles négociations avec l'UE. Elles estiment que la sécurité du droit est primordiale pour les relations avec l'UE.

Le récent refus des syndicats de dialoguer met en péril la conclusion d'un accord-cadre, mais aussi tout développement contractuel des relations de la Suisse avec l'Union européenne. Cela n'est pas dans l'intérêt des entreprises suisses et ne saurait être dans celui des travailleurs.

Les syndicats sont donc appelés, dans l'intérêt de notre pays, à participer au dialogue avec le Conseil fédéral et à contribuer ainsi à une solution constructive. Un échec des négociations avec l'UE aurait des conséquences négatives pour toutes les parties. Les milieux économiques soutiennent dès lors explicitement le Conseil fédéral dans ses négociations avec l'UE.

Des marchés ouverts sont décisifs pour la Suisse, qui est un petit pays enclavé. Pourtant, des projets provenant de la gauche comme de la droite de l'échiquier politique visent un cloisonnement du marché. Voici un petit rappel des cinq projets les plus importants du moment :

1. L'**initiative « pour la souveraineté alimentaire »** du syndicat paysan Uniterre veut contraindre l'État à un interventionnisme digne de l'économie planifiée et à un cloisonnement encore plus fort du marché agricole suisse. Une impasse pour les agriculteurs, l'industrie agroalimentaire, l'industrie d'exportation et les consommateurs. Ce protectionnisme entraverait les changements structurels nécessaires et entraverait la modernisation d'accords de libre-échange et la conclusion de nouveaux accords.
2. L'**initiative « pour des aliments équitables »** des Verts exige que l'État introduise de nouvelles règles de production et interdise l'importation d'aliments qui ne sont pas issus d'une production «équitable ». Les prescriptions dirigistes en matière d'importation instaurent un cloisonnement non autorisé du marché. Elles enfreignent des accords internationaux, dont l'accord agricole avec l'UE, et les règles de l'OMC, ce qui entraînerait inévitablement des conflits avec notre politique commerciale nationale et internationale. Nous combattons ces deux initiatives agricoles, qui seront soumises au peuple le 23 septembre.
3. L'**initiative contre le droit international** de l'UDC s'en prend directement au droit international, fondement important de la réussite et de la compétitivité de la place économique suisse. Ce faisant, elle affaiblit la stabilité et la sécurité juridique de même qu'elle isole la Suisse sur la scène internationale. L'initiative pourrait remettre en question des centaines d'accords économiques qui garantissent aujourd'hui, l'accès de notre pays exportateur à ses débouchés. En vue de la votation populaire du 25 novembre, nous nous engageons donc pour un refus net.
4. Avec **l'adaptation de la législation suisse sur les armes,** notre pays ne doit pas compromettre son association à Schengen. Sans l'accord de Schengen, nous devrions réintroduire des contrôles systématiques aux frontières ; la perte du visa Schengen aurait de graves conséquences pour la branche touristique et la police fédérale n'aurait plus accès aux systèmes de recherche de Schengen. De surcroît, cela entraînerait la résiliation de l'accord de Dublin. Selon le Conseil fédéral, la disparition des accords de Schengen et Dublin pourrait nous coûter jusqu'à 11 milliards de francs par an. Nous soutenons donc la mise en œuvre d'une loi sur les armes en conformité avec Schengen.
5. Enfin, l'**initiative de limitation** de l'UDC demande la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. Si cette initiative devait remporter une majorité de voix, les autres accords bilatéraux I sauteraient également. La Suisse aurait alors tout juste 18 mois pour placer ses relations étroites avec l'Union européenne sur de nouvelles bases, ce qui est totalement illusoire, comme le montrent les négociations ardues entre le Royaume-Uni et l'UE. Cette initiative risque d'isoler la Suisse sur le plan économique, mais aussi au regard de la collaboration en ma-

tière de formation et de recherche. Aux côtés de plus de 50 autres organisations, economiesuisse s'y oppose donc fermement.

Finances et fiscalité

Ces dernières années, la place économique suisse était attrayante pour les entreprises internationales – aussi sur le plan fiscal. L'économie tout entière en a profité, car ces entreprises ont contribué substantiellement à la croissance et à la prospérité de notre pays. L'adaptation du système fiscal suisse est désormais inévitable, les privilèges fiscaux accordés à certaines compagnies doivent disparaître. Près d'un quart du PIB suisse et un emploi sur cinq, tel est l'enjeu à long terme si nous n'introduisons pas des mesures de remplacement appropriées.

La conclusion, d'ici à l'automne, d'un projet fiscal efficace et bénéficiant d'une bonne assise politique est donc une priorité pour nous. Pour que les entreprises puissent continuer à investir dans la place économique suisse, il leur faut au plus vite un système fiscal efficace et internationalement accepté, et donc de la sécurité juridique.

En juin, le Conseil des États a – en guise de compromis – lié le projet fiscal 17 au financement additionnel de l'AVS. Si ce lien entraîne un plus grand soutien de la réforme fiscale, nous appuierons le compromis. Cela dit, le processus pressant et crucial de réforme de la prévoyance vieillesse doit être poursuivi sans tarder.

Approche internationale pour la politique climatique

J'ai déjà évoqué l'interconnexion mondiale de l'économie suisse. Une récente étude de l'EPFZ sur mandat de l'association faîtière Swissmem révèle à quel point l'industrie helvétique est aujourd'hui imbriquée à l'échelle planétaire.

L'impact des chaînes logistiques internationales est extrêmement important sur le plan économique, mais aussi du point de vue de la protection de l'environnement. Selon l'analyse de l'EPFZ, le gros de la pollution environnementale liée à la fabrication de produits de notre industrie MEM est occasionnée le long des chaînes logistiques hors de Suisse. Concrètement, 80 % des émissions de gaz à effet de serre et 95 % des émissions de particules fines ont lieu à l'étranger. C'est donc là que réside le plus grand potentiel de réduction d'émissions.

Les entreprises suisses n'ont qu'une influence limitée sur les chaînes logistiques étrangères, mais la politique peut les aider dans leurs efforts pour protéger le climat, par exemple avec l'actuelle révision de la loi sur le CO_2. Dans ce cadre, elle peut en effet garantir que les entreprises suisses puissent effectivement recourir aux mécanismes internationaux du marché prévus par l'accord de Paris sur le climat. Concrètement, les milieux économiques veulent en particulier que les réductions d'émissions à l'étranger soient placées sur un pied d'égalité avec celles en Suisse. De plus, la taxe CO_2 doit être plafonnée à 120 francs par tonne de CO_2, car la Suisse perçoit déjà la taxe la plus élevée au monde. Autre point décisif : un accès illimité des entreprises au système des conventions d'objectifs. L'économie soutient par ailleurs le couplage des systèmes d'échange de quotas d'émission de l'UE et de la Suisse. Ainsi, les entreprises suisses auront des conditions d'activité identiques à celles de la concurrence européenne.

En intégrant mieux ces aspects, la révision permettra à la Suisse d'atteindre les objectifs climatiques fixés tout en préservant l'attrait de sa place économique.

Contre-projet à la révision du droit de la société anonyme pour un retrait de l'initiative

L'attrait d'une place économique dépend aussi de ses bases légales les plus fondamentales, dont le droit de la société anonyme fait incontestablement partie. En juin, le Conseil national a décidé d'entrer en matière sur la révision de celui-ci, tout en la séparant du contre-projet indirect à l'initiative « Entreprises responsables ». Cela permet à présent de traiter séparément ces deux projets complexes.

Établir des conditions-cadre optimales pour les entreprises doit être au centre de la révision du droit de la société anonyme. Le projet apporte simplifications et allègements sur de nombreux points, en particulier pour les PME, mais des corrections s'y imposent encore. Ainsi, certains concepts poussés pour des raisons sociales, comme les quotas de genre, n'ont pas leur place dans le droit de la société anonyme et doivent être refusés par le Conseil des États.

Tout comme l'initiative « Entreprises responsables », le contre-projet indirect contient des dispositions étendues en matière de responsabilité civile avec renversement du fardeau de la preuve. Celles-ci causent de l'insécurité juridique, des coûts élevés et des risques de réputation. Le Conseil des États doit améliorer le projet et présenter une solution qui rétablisse la sécurité juridique pour les entreprises. Il faut en outre qu'un contre-projet indirect mène au retrait de l'initiative « Entreprises responsables ».

Rappelons ici qu'en comparaison internationale, notre pays se classe très bien en ce qui concerne la protection de l'environnement, la cohésion sociale, la qualité de vie et une activité économique durable. Ainsi, le rapport national de la Suisse pour 2018 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable montre que la coopération volontaire entre les entreprises, l'État et les ONG produit d'excellents résultats. Citons pour preuve la baisse des gaz à effet de serre, obtenue avec des outils de l'AEnEC et d'act créés par les milieux économiques. Il importe de développer ces coopérations afin de créer de la valeur pour la société et les entreprises.

Aux yeux des entreprises, les 17 objectifs de développement durable au cœur de l'Agenda 2030 offrent une boussole précieuse et une vision commune. Par ce soutien clair à l'Agenda 2030, les milieux économiques ne donnent cependant pas carte blanche pour de nouvelles réglementations ou autres formes d'activisme étatique. Pour nous, la priorité va aux mesures qui misent sur des solutions entrepreneuriales et sur la coopération volontaire. Cette approche est, en fin de compte, dans l'intérêt des entreprises car là où la pauvreté recule, les marchés se développent et là où des facteurs environnementaux sont pris en compte, les entreprises peuvent être actives sur le long terme.

De l'irremplaçabilité d'une bonne politique économique nationale

En conclusion, notre pays a besoin d'une politique économique extérieure clairvoyante pour pouvoir continuer de garantir sa prospérité. Cette politique doit être à même de réagir aux tendances de demain et tenir compte des besoins des différentes branches d'exportation et d'importation de Suisse. De nouvelles pistes de réflexion s'imposent donc, par exemple en lien avec la numérisation, qui fait disparaître les frontières physiques.

Une stratégie d'économie extérieure tournée vers l'avenir doit anticiper le fait que les futurs défis posés aux entreprises suisses seront davantage des obstacles administratifs et techniques sans lien avec les douanes, par exemple des exigences différentes en matière de protection des données ou l'absence de reconnaissance des diplômes de fin d'études. Ces obstacles, entravant le commerce, méritent d'être pris en compte dans une stratégie correspondante.

Une politique d'économie extérieure qui se focalise trop sur certains États passe à côté du rôle des chaînes de valeur mondiales. Celles-ci exigent des règles identiques dans – si possible – tous les pays. Comme chaque nation cherche, par des mesures sans cesse renouvelées, à mettre sa population à l'abri de la concurrence internationale, une politique sage d'économie extérieure doit aussi s'ouvrir davantage aux organisations internationales non dédiées aux questions commerciales classiques. Le Conseil de l'Europe, par exemple, forge les normes mondiales de la cybersécurité.

La coopération internationale ne saurait cependant remplacer une bonne politique économique nationale. Aucune organisation internationale ne peut assumer la tâche de la Suisse, qui est de garder sa maison en ordre. Cette responsabilité incombe à notre politique nationale.

L'économie de marché de notre pays, ouvert et libéral par tradition, doit être protégée contre une réglementation excessive et le repli. Alors seulement, la Suisse restera parmi les gagnants dans un avenir mondialisé. Pour la prospérité actuelle de la population suisse, la mondialisation a été et est indispensable – et elle le restera demain également.

Je vous remercie de votre attention.